


JOURNAL	SUD OUEST	
DATE	Lundi 29 mai 2023	

CHARRON

Christophe Azama devient conseiller communautaire

Après la démission du maire de Charron, Jérémy Boisseau de son poste de vice-président de la communauté de communes (CdC) Aunis Atlantique, l'élu Charronnais Christophe Azama a été installé autour de la table du conseil communautaire, mercredi 24 mai. Ce soir-là, les élus ont voté le passage de six vice-présidents à cinq. Les délégations à l'environnement, à la gestion de l'eau et à celle des milieux aquatiques et prévention des inondations, dont Jérémy Boisseau avait la charge ont été reprises par le président de la CdC, Jean-Pierre Servant. « Malgré sa démission, Jérémy Boisseau continuera de siéger à la conférence des maires. Son suppléant pourra le remplacer », explique la CdC.

Deux élus charronnais, Martine Boutet et Christophe Azama siègent au conseil communautaire. Le remplaçant du maire de Charron au bureau communautaire sera élu le 5 juillet prochain lors du prochain conseil communautaire. Des échanges ont lieu actuellement sur les modalités légales de cette élection, entre l'intercommunalité et la CdC.

Depuis son installation à Charron en 2002, Christophe Azama à la tête d'une PME de 10 salariés sur l'Agglo rochelaise, s'est particulièrement investi dans la vie économique et associative de son village. « Son intégration à la CdC se fera très rapidement. Christophe connaît déjà la maison », confie Jean-Pierre Servant. « S'intéresser à la vie locale », est la marque de fabrique de Christophe Azama. Ce dernier ne cache



Christophe Azama siège désormais au conseil communautaire Aunis Atlantique. YANNICK PICARD

pas, « j'aimerais renforcer les liens entre Charron et la CdC, ainsi que développer le réseau déjà en place avec toutes les collectivités, jusqu'aux parlementaires. On ne peut pas avancer tout seul ».

Le nouveau conseiller communautaire souhaite œuvrer à la résolution de la fermeture de la déchetterie du village, gérée jusqu'à ce qu'il y a quelques mois encore par la CdC. Également parmi les dossiers qu'il portera, la protection du territoire contre les submersions marines, la liaison cyclable entre sa commune et celle d'Esnandes. Sans oublier la connexion du village à l'Agglo rochelaise et à la Ville de Marans par les transports en commun.

Yannick Picard